



Déplacements Solidaires à la Demande

Pour toutes les personnes, seules ou accompagnées ayant des difficultés pour se déplacer, c'est-à-dire les personnes ayant une incapacité physique, pas de véhicule, plus ou pas de permis de conduire, etc...

Pour quels déplacements ?

Avec le déplacement solidaire à la demande, vous pouvez vous déplacer jusqu'à 50 kilomètres de chez-vous ! Pour vos loisirs, vos courses, vos rendez-vous ou encore vos démarches...

Les déplacements :

- Faire des promenades en forêt, des visites du patrimoine, des restaurants,
- Aller au cinéma, aux médiathèques, aux théâtres,
- Participer à des animations organisées par les collectivités locales, le centre social (l'Inter'Val, Resto du coeur...),
- Se rendre à des cérémonies (obsèques, autres...),
- Rejoindre des points d'arrêt de transport en commun (Breizh Go) et retours,
- Se déplacer dans les commerces de proximité (pharmacie, coiffeur, épicerie, marché...),
- Aller aux rendez-vous médicaux ou paramédicaux (pédicure, orthophoniste, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe...),
- Faire des démarches, administratives ou bancaires, liées à l'emploi, de soutien à l'insertion (Euréka...),

Pour tout autre projet de déplacement, n'hésitez pas à contacter l'association.

A savoir : le service peut refuser certains déplacements afin de ne pas faire concurrence aux taxis, ambulances ou bus.

Comment ça marche ?

il vous suffit de contacter l'association Déplacements Solidaires – Brocéliande afin de constituer votre dossier.

Ensuite vous faites vos réservations 72 h (3 jours ouvrés) avant vos déplacements au 06 78 00 14 02.

contact : secretariat@ds-broceliande.bzh

Les conducteurs sont des bénévoles de l'association Déplacements Solidaires – Brocéliande de Plélan-le-Grand.

Le transport solidaire fonctionne de 8h à 19h du lundi au samedi (sauf les jours fériés),

Combien ça coûte ?

Une adhésion annuelle de 5,00 € et une participation financière pour chaque déplacement sont demandées.

La participation financière est de 0,50 € par km parcouru ou un forfait de 5.00 € pour les déplacements de moins de 10 km aller/retour.

Informations et réservations au 06 78 00 14 02

secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

(fermé le mercredi après-midi et les jours fériés)

**Le déplacement solidaire à la demande est un service organisé et géré par
l'Association Déplacements Solidaires – Brocéliande, 37, avenue de la Libération
35380 Plélan le Grand.**